



Directeur d'établissement de transfusion sanguine - H/F

Offre 11-2025-17764

L'Etablissement français du sang (EFS), chargé du service public transfusionnel et de la satisfaction des besoins en produits sanguins labiles, est un acteur essentiel de notre système de santé, garant du cadre éthique du don en France. La sécurité sanitaire et la préservation de l'autosuffisance quantitative et qualitative en produits sanguins labiles constituent sa priorité. L'EFS met en œuvre un nouveau projet stratégique afin de renforcer sa contribution au fonctionnement de notre système de santé.

Etablissement public, placé sous la tutelle du Ministère chargé de la santé, il emploie 9500 professionnels dans l'hexagone et dans les outre-mer. Il est organisé en 13 établissements de transfusion sanguine régionaux.

Présent tout au long de la chaîne du soin, il assure la collecte, la préparation des produits sanguins, la qualification biologique des dons, les analyses d'immuno-hématologie et la délivrance des produits à près de 1500 établissements de santé. Il mène aussi des activités de recherche et de bioproduction de médicament de thérapie innovante.

Avec plus de 500 millions d'actes réalisés par an, l'EFS est le plus grand laboratoire de biologie médicale de France. Il contribue au soin de patients atteints de maladies chroniques, de maladies génétiques, de cancers, victimes d'accidents graves... qui ont besoin d'une transfusion sanguine ou d'une greffe. Grâce à son expertise de la cellule il met au point des procédés et traitements médicaux de pointe.

Informations générales

Etablissement : EFS Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse
Le lieu principal d'exercice des fonctions est situé à Marseille

Contrat : CDI
Temps de travail : Temps complet
Position : Cadre dirigeant

Date de prise de poste : à partir du 1er janvier 2026

Description du poste

Le directeur, nommé par le Président de l'EFS, dirige un établissement de transfusion sanguine (ETS) dans le cadre de la délégation consentie par celui-ci. Il met en œuvre une politique régionale déclinant au sein de son établissement les orientations stratégiques définies par le Conseil d'Administration et mise en œuvre par le Président de l'Etablissement Français du Sang (EFS).

Il veille à la réalisation des objectifs qui lui sont fixés dans le respect des moyens qui lui sont attribués (respect des équilibres budgétaires et des plafonds d'emplois) en veillant à l'harmonisation des pratiques au sein de l'EFS, dans le respect de la réglementation. Il porte au sein de la région dont il a la charge la déclinaison opérationnelle du Contrat d'objectifs et de performance conclu avec l'Etat.

Il est membre du COMEX.

Il organise la vie de son établissement en veillant à l'adhésion des personnels et à leur implication.

Pour réaliser sa mission, le directeur d'ETS met en place une organisation régionale lui permettant de :

- Diffuser la stratégie de l'EFS à tous les niveaux de l'établissement régional dans un souci de transparence et de performance.
- Conduire les projets déclinant les orientations fixées nationalement en prenant en compte :
 - Les objectifs d'harmonisation de l'organisation et du fonctionnement des établissements régionaux ;
 - Les spécificités de la région : histoire, territorialité, rapports avec l'environnement, opportunités ;
 - Les analyses de risque et d'impact : risques ou impacts transfusionnels, financiers, professionnels ;
 - L'intégration d'une vision prospective à moyen et long terme.
- Garantir la cohérence du système en favorisant les interfaces et en s'appuyant sur les expertises métiers.

Le directeur est garant dans son établissement de la sécurité et de la qualité des produits et en premier lieu celles des PSL, mission qu'il assure sous l'autorité de la Personne Responsable (article L1233-4 du CSP). Il veille à la sécurité des donneurs et à la bonne organisation des circuits de vigilance.

Il déploie le système de management des risques et de la qualité. Il fait appliquer la politique de l'EFS en matière de qualité de vie et sécurité au travail et de protection de l'environnement. Il est garant du bon état des locaux et des matériels.

Il préside et anime les instances représentatives du personnel, il veille au maintien d'un climat social favorable et au développement des compétences de ses équipes.

Il accompagne son établissement dans toutes les actions utiles à son efficience et à la qualité de ses activités.

Il pilote le budget prévisionnel de son établissement dans le cadre de l'instruction budgétaire annuelle émise par le Président. Il est responsable de l'organisation financière de son établissement et assure la fonction d'ordonnateur secondaire.

Dans sa relation avec les instances de gouvernance nationales, le directeur fournit tous les éléments d'information et de reporting (activité, financiers, RH...) concernant son établissement. Il s'assure et rend compte de l'application des politiques nationales décidées par la gouvernance de l'EFS.

Il entretient les relations institutionnelles (établissements de santé, ADSB et leurs représentants, universités, partenaires divers, élus...).

De manière spécifique, le directeur agit en interaction avec tous les acteurs de l'écosystème local.

Profil

Vous exercez une fonction de cadre dirigeant ou directeur de département de l'EFS. Vous avez occupé des fonctions d'encadrement de plus de 10 ans de responsabilités de direction dans un établissement public, une collectivité territoriale ou dans le secteur privé. Vous êtes médecin, pharmacien, directeur d'hôpital ou diplômé d'une grande école.

Vous avez développé des qualités organisationnelles et rédactionnelles complétées d'une expérience dans la conduite de projets.

Vous avez acquis une expérience managériale, des capacités d'animation, de négociation, de gestion des situations complexes et de décision.

Animé par le sens du service public, vous avez la connaissance des institutions publiques et des partenaires institutionnels, permettant de vous inscrire dans les objectifs posés par les politiques de santé publique.

Politique handicap

À compétences égales, la politique de recrutement de l'EFS vise à encourager la représentation des personnes en situation d'handicap. Les candidatures des bénéficiaires d'une RQTH ou assimilés sont les bienvenues

L'EFS dispose d'un site de recrutement sur lequel déposer votre candidature (CV et lettre de motivation) : <http://efsrecrute.fr/>